Réf. Farde e-Assemblées : 2680683

N° OJ : **89**

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/12/2025

Objet : Asbl Anneessens 25.- Subside : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'asbl Anneessens 25 demande un subside de 10.000,00 EUR pour les frais de fonctionnement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 10.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Anneessens 25.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :